

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 16 avril 2026

Délibération : N° 2026/27

Objet : DÉLÉGATION - MARCHÉS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Rapporteur : Monsieur Christophe CLAEYS

Vu les articles L.2122-22 et L2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.2511-22 du CGCT dans sa version antérieure à la loi du 16 décembre 2010 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de Dunkerque du 30 mars 2026, par laquelle le Conseil municipal a donné pouvoir au Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant que cette délégation n'inclut donc pas les procédures formalisées au sens de l'article L.2120-1 du code de la commande publique ;

Considérant qu'il y a un intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, de donner à Monsieur le Maire cette délégation ;

Considérant que le Conseil sera invité à prendre acte de l'usage fait des décisions du Maire durant la séance du Conseil consultatif qui suit ;

Il est donc proposé au Conseil consultatif de déléguer cette compétence au Maire afin que ce dernier puisse prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Christophe CLAEYS ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

AUTORISE :

- Le Maire pour la durée du mandat, et par délégation du Conseil consultatif à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leurs montants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE
A COMPTE DU : 28/04/2026
Identifiant télétransmission : 059-200027159-20260416-243501-DE-1-1
Pour le Maire,
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

Adopté à la majorité

6 abstentions : NAVE - BRICHE - VAN DEN BROECKE - VAMPOUILLE - MELIN - DELMOTTE

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 3

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Conseillère municipale,
Monsieur MEENEBOO René	Conseiller municipal,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Conseiller municipal,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Adjoint au Maire,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Adjoint au Maire,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Madame CARRU Adeline	Conseillère municipale,
Madame DEZOUTTER Orlane	Conseillère municipale,
Monsieur BECUWE Rémy	1er Adjoint au Maire,
Madame MELIN Dorothée	Conseillère municipale,
Madame HUYGHE Isabelle	Adjointe au Maire,
Monsieur CALISKAN Taner	Conseiller municipal,
Monsieur DELMOTTE François	Conseiller municipal,
Monsieur POTTIER David	Adjoint au Maire,
Madame CADART Claudette	Conseillère municipale,
Monsieur LEMAIRE Hervé	Conseiller municipal,
Madame AHAMED Houfrane	Conseillère municipale,
Monsieur FUMERY François	Conseiller municipal,
Monsieur CADART Michel	Conseiller municipal,
Monsieur DAVID CABARET Elliot	Conseiller municipal,
Madame MAHIEU Jacqueline	Conseillère municipale

Absents - Excusés :

Madame MAES Nathalie	Adjointe au Maire,
Madame VANDORME Catherine	Adjointe au Maire,
Monsieur WYTS David	Adjoint au Maire

Secrétaire de séance : Elliot DAVID CABARET

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MAES a donné pouvoirs à M. NICOLLE, Mme VANDORME à Mme VARLET, M. WYTS à M. CLAEYS.

Adopté à la majorité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 16 avril 2026

Délibération : N° 2026/28

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES POUR L'ANNEE 2026

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc DEBAVELAERE

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1 ;

Vu l'article 10 de la loi N°2000-321 du 12 avril 2000 ;

Considérant que le vote du Budget spécial 2026 est intervenu à l'occasion de cette même séance du Conseil consultatif ;

Considérant l'avis des membres de la commission association ;

Considérant l'importance pour la vie locale de l'apport et du rôle des associations "loi 1901", de la participation des citoyens à la vie de la cité, des liens d'amitié et de fraternité tissés entre tous ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Luc DEBAVELAERE ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- D'attribuer aux Associations, à la Section Communale d'Action Sociale et aux Syndicats pour l'exercice 2026, les subventions telles qu'elles figurent en annexe ;
- De rappeler que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement sont portées au Budget Spécial 2026 ;
- De dire que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'Association, du Section Communale d'Action Sociale et des Syndicats ;
- De dire que l'octroi d'une subvention supérieure à vingt-trois mille Euros (23 000 Euros) doit donner lieu à la signature d'une convention ;
- D'autoriser Monsieur le Maire Délégué à signer lesdites conventions.

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE
A COMPTE DU : 28/04/2026
Identifiant télétransmission : 059-200027159-20260416-243309-DE-1-1
Pour le Maire,
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

Adopté à l'unanimité

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 3

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Conseillère municipale,
Monsieur MEENEBOO René	Conseiller municipal,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Conseiller municipal,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Adjoint au Maire,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Adjoint au Maire,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Madame CARRU Adeline	Conseillère municipale,
Madame DEZOUTTER Orlane	Conseillère municipale,
Monsieur BECUWE Rémy	1er Adjoint au Maire,
Madame MELIN Dorothée	Conseillère municipale,
Madame HUYGHE Isabelle	Adjointe au Maire,
Monsieur CALISKAN Taner	Conseiller municipal,
Monsieur DELMOTTE François	Conseiller municipal,
Monsieur POTTIER David	Adjoint au Maire,
Madame CADART Claudette	Conseillère municipale,
Monsieur LEMAIRE Hervé	Conseiller municipal,
Madame AHAMED Houfrane	Conseillère municipale,
Monsieur FUMERY François	Conseiller municipal,
Monsieur CADART Michel	Conseiller municipal,
Monsieur DAVID CABARET Elliot	Conseiller municipal,
Madame MAHIEU Jacqueline	Conseillère municipale

Absents - Excusés :

Madame MAES Nathalie	Adjointe au Maire,
Madame VANDORME Catherine	Adjointe au Maire,
Monsieur WYTS David	Adjoint au Maire

Secrétaire de séance : Elliot DAVID CABARET

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MAES a donné pouvoirs à M. NICOLLE, Mme VANDORME à Mme VARLET, M. WYTS à M. CLAEYS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

(article L. 2313 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant de la subvention proposée en 2026 (numéraire)	Prestation en nature
PERSONNEL	107 000	
Association du Personnel Territorial de Saint-Pol-sur-Mer	107 000	1 local au pôle administratif + local de stockage au Pôle Associatif
FETES	20 800	
Club sérinophile JEAN BART	-	1 local rue Maurice Thorez
La Chiffonie Sinfonie	300	1 local rue Gittinger - gymnase Anatole France
Les Coot'ches gais	-	1 local rue Maurice Thorez
La Maison du Patrimoine	19 000	1 local au Beffroi
Société Colombophile LA DÉCIDÉE	1 500	1 local Salle Christophe Thomas
Les Chtis Artistes	-	1 local allée de Bourgogne
MUSIQUE	48 000	
DKASUALS	-	1 salle à la ferme Marchand
Ensemble vocal MÉLODIES	5 000	1 local à l'académie de musique
GÉNÉRATION 50	2 000	1 local à l'académie de musique
Harmonie Batterie Municipale	24 000	1 local à l'académie de musique
Marching Band et les demoiselles	7 000	1 local à l'académie de musique + salle de country au centre aéré
Orchestre Municipal d'Accordéon	10 000	Auditorium Centre R. ROLLAND
Confrérie des tambours majors	-	Ancienne maison du concierge, parc Prigent
ENSEIGNEMENT	4 320	
Association des parents d'élèves de l'école élémentaire A. France	200	
Association des parents d'élèves de l'école élémentaire J. Curie	150	
Association des parents d'élèves de l'école élémentaire Copernic	170	
O.C.C.E (reversion aux coopératives, Victor Hugo, Joliot Curie, Kergomard, Vancauwenberghe, Copernic; et élémentaires Langevin, Jean Jaures, Jules Verne et Vancauwenberghe)	1 000	
Foyer Socio Educatif Deconinck	1 400	
Foyer Socio Educatif Robespierre	1 400	
SPORTS	272 300	
AAES		Gymnase Pole administratif 2ème étage
Amicale pongiste Saint-Poloise	5 000	Gymnase du Pole administratif
Basket Club Saint-Pol-sur-Mer	40 000	Gymnase Delaune, Gymnase Thomas et Gymnase Langevin
Billard Club Saint-Polois	300	Complexe Romain Rolland - Salle de Billard
Centre Sportif Artistique et Culturel (CSACSPM/TEAM GSDI)	5 000	Complexe Ferme Marchand - Dojo 1er étage - Gymnase Pierre de Coubertin
Club de plongée - Les épaves de l'opération dynamo		Anatole France : Local et 1er vestiaire
Club Municipal Haltérophilie	6 000	Complexe Ferme Marchand - Salle d'haltérophilie
Cyclo-club Saint-polois	3 500	Complexe Ferme Machand - Espace Cyclotourisme
Étoile Gymnique Saint-Poloise	9 000	Complexe Ferme Marchand - Salle de Gymnastique
Hand-Ball Club Municipal Saint-Polois	40 000	Complexe Romain Rolland Gymnase - Gymnase Pierre de Coubertin - Gymnase Pole Administratif - Gymnase Delaune - Gymnase Langevin - Gymnase Ferme Marchand
Handisport Littoral Dunkerquois	-	Gymnase Pierre de Coubertin
IMED - Les papillons blancs		Ferme Marchand - Dojo RDC
Judo Saint-Pol-sur-Mer	25 000	Complexe Ferme Marchand - Dojo RDC - Gymnase Pierre de Coubertin
La Boule Saint-Poloise et Cheminote	-	Complexe Romain Rolland - Boulodrome Alfred BUISSON - Terrain rouge
Ring Saint-Polois	4 200	Complexe Romain Rolland - Salle de boxe Raymond Marechal
Rugby Club Saint-Pol-sur-Mer Flandre Littoral	27 000	Complexe Romain Rolland - Terrain de Rugby - Tribunes - salle Joliot Curie
Saint-Pol-sur-Mer Natation	5 000	Salle d'activité du centre Vancauwenberghe
SAO POL Futsal	1 500	Gymnase Pierre de Coubertin - Gymnase du Pôle Administratif - Gymnase Delaune
Tennis Club Saint-Polois	9 700	Complexe Suzanne Lenglen
U.S.C.C.S.P Football	45 000	Complexe Ferme Marchand - Terrain synthétique et d'honneur Complexe Romain Rolland - Terrain de football Gymnase Ferme Marchand - Gymnase Delaune - Gymnase Pierre de Coubertin
U.S.E.P	1 100	Gymnase Ferme Marchand - Piste d'athlétisme

USLD Footsal		Gymnase Pierre de Coubertin
Volley Club Saint-Polois	45 000	Complexe Ferme Marchand Gymnase
AUTRES AIDES SOCIALES	1 143 700	
ACL Proxi Pol	1 000	Bâtiment 71 av Maurice Berteaux Centre Social Mendès France, 21 rue Justin Petit / une salle Centre social Victor Hugo / une salle
A.A.E.S	-	Un local (ancienne perception) rue Edmond Flamand
Aide et soutien maladies rares St Pol	1 000	
Amicale des Anciens de l'Armée de l'Air	1 200	
Amicale des Anciens Zouaves	1 200	
Club les aînés du rail	-	1 local au centre aéré Vancauwenberghe
Consommation, Logement et Cadre de Vie	300	
Entreprendre Ensemble	-	3 bureaux au service emploi insertion + 1 bureau / open space Pôle Associatif
F.N.A.C.A (Fédération Française Anciens Combattants d'Algérie)	-	1 local au centre Romain Rolland
IMANI	-	1 local rue Edmond Flamand
Jeux de lettres	300	1 local au centre aéré Vancauwenberghe
L'Etoile du Nord	300	
La belote Saint Pol sur Mer	300	1 local au centre Romain Rolland, salle Ambroise Croizat
Le tarot saint polois	-	1 local au centre Romain Rolland, salle Ambroise Croizat
La famille des cheminots section St Pol Sur Mer	300	
La Saint Poloise	2 000	1 partie de l'église Saint Evangéliste, 210 rue Gabriel
Les Collectionneurs Saint-Polois	500	1 local à la Ferme Marchand
Les Cindy Boy's	2 400	1 local Espace Langevin
Les clowns de l'espoir	300	
Les décalés	300	1 salle à la ferme Marchand
Les jardins familiaux	-	Home allée de Bourgogne
Les restos du cœur	-	1 local Eglise désacralisé Notre Dame de Lourdes - Place Carnot
Loisirs évasions	300	
Ma révolution	-	Gymnase Anatole France
OXALA-TAM TAM	-	1 salle à la ferme Marchand
UNC	1 200	1 local au centre Romain Rolland
U.N.R.P.A (Union Nationale des Retraités et des Personnes Âgées)	9 000	
VILLENVIE	1 100 000	Locaux : Maison de quartier centre Mendès France, Maison de quartier Bayard, Maison de quartier Ghéhenno, Maison de quartier Victor Hugo, Espace Langevin, Gymnase Langevin, Salle de Gymnastique de la Ferme Marchand - Cafétéria Coubertin - Gymnase Romain Rolland
VILLENVIE (Poste de chargé de coopération)	12 000	
OCCE	9 800	
CONTRAT VILLE	345 500	
VILLENVIE	234 000	
SCAS	68 500	
Association ACL Proxipol	30 000	
Association La Saint Poloise	5 000	
Compagnons batisseurs	8 000	
AIDE SOCIALE AUX PERSONNES DEFAVORISEES		
Centre Communal d'Action Sociale Dunkerque	970 000	

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 16 avril 2026

Délibération : N° 2026/29

Objet : VOTE DU BUDGET SPÉCIAL DE L'EXERCICE 2026

Rapporteur : Monsieur François DELMOTTE

Il est rappelé à l'Assemblée le cadre législatif et réglementaire dans lequel s'inscrit le vote du Budget.

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (notamment ses articles L.2312-1 et suivants, L 2313-1 et suivants ; L 2321-1 et suivants ; L 2331-1 et suivants...), de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République (notamment ses articles 11 et 13) et de l'obligation législative de voter le Budget.

Considérant que le Débat d'Orientation Budgétaire a été adopté, en application de la loi du 6 février 1992, le lundi 30 mars 2026 en conseil municipal et le jeudi 02 avril 2026 en conseil consultatif ;

Considérant les conditions de préparation du budget spécial 2026, les efforts consentis par la commune pour prendre en compte le maximum de demandes qui se sont exprimées et le recensement des divers besoins de la population ;

Considérant la section de fonctionnement de 10 145 000 euros s'équilibrant tant en dépenses qu'en recettes ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur François DELMOTTE ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DECIDE :

- de voter le Budget Spécial 2026 de la manière suivante :

Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

- d'adopter le Budget Spécial 2026 arrêté comme suit :

TOUS MOUVEMENTS CONFONDUS	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 145 000 €	10 145 000 €

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE
A COMPTE DU : 28/04/2026
Identifiant télétransmission : 059-200027159-20260416-243314-DE-1-1
Pour le Maire,
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

Adopté à la majorité

6 voix contre : NAVE - BRICHE - VAN DEN BROECKE - VAMPOUILLE - MELIN - DELMOTTE

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 3

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Conseillère municipale,
Monsieur MEENEBOO René	Conseiller municipal,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Conseiller municipal,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Adjoint au Maire,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Adjoint au Maire,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Madame CARRU Adeline	Conseillère municipale,
Madame DEZOUTTER Orlane	Conseillère municipale,
Monsieur BECUWE Rémy	1er Adjoint au Maire,
Madame MELIN Dorothée	Conseillère municipale,
Madame HUYGHE Isabelle	Adjointe au Maire,
Monsieur CALISKAN Taner	Conseiller municipal,
Monsieur DELMOTTE François	Conseiller municipal,
Monsieur POTTIER David	Adjoint au Maire,
Madame CADART Claudette	Conseillère municipale,
Monsieur LEMAIRE Hervé	Conseiller municipal,
Madame AHAMED Houfrane	Conseillère municipale,
Monsieur FUMERY François	Conseiller municipal,
Monsieur CADART Michel	Conseiller municipal,
Monsieur DAVID CABARET Elliot	Conseiller municipal,
Madame MAHIEU Jacqueline	Conseillère municipale

Absents - Excusés :

Madame MAES Nathalie	Adjointe au Maire,
Madame VANDORME Catherine	Adjointe au Maire,
Monsieur WYTS David	Adjoint au Maire

Secrétaire de séance : Elliot DAVID CABARET

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MAES a donné pouvoirs à M. NICOLLE, Mme VANDORME à Mme VARLET, M. WYTS à M. CLAEYS.

Adopté à la majorité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DUNKERQUE
VILLE

Numéro SIRET : 20002715900017
Poste comptable : SG COMPTABLE DE DUNKERQUE

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget annexe : SAINT-POL-SUR-MER

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	41
A2.01 - Opérations non ventilables	43
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	44
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	48
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	55
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	58
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	59
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	60
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	63
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	65
A2.938 - Fonction 8 - Transports	68

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	72
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	73
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	74


D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	75
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5% %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	10 348 419,76	10 348 419,76	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	10 348 419,76	10 348 419,76	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	10 145 000,00	10 145 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		10 145 000,00	10 145 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		10 145 000,00	10 145 000,00

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	0,00
--	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	6 219 560,00	0,00	6 003 450,00	0,00	6 003 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 281 940,00	0,00	4 138 550,00	0,00	4 138 550,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 501 500,00	0,00	10 142 000,00	0,00	10 142 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	20 500,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 145 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 145 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	6 003 450,00		6 003 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	4 138 550,00	0,00	4 138 550,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		10 145 000,00	0,00	10 145 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 145 000,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	10 145 000,00		10 145 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 145 000,00	0,00	10 145 000,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			10 145 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00
---	-------------

VILLE DE DUNKERQUE - SAINT-POL-SUR-MER - BP (projet de budget) - 2026

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

VILLE DE DUNKERQUE - SAINT-POL-SUR-MER - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE DUNKERQUE - SAINT-POL-SUR-MER - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

VILLE DE DUNKERQUE - SAINT-POL-SUR-MER - BP (projet de budget) - 2026

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 522 000,00	0,00	0,00	10 145 000,00	0,00	0,00	10 145 000,00	10 145 000,00
011	Charges à caractère général (3)	6 219 560,00	0,00	0,00	6 003 450,00	0,00	0,00	6 003 450,00	6 003 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 281 940,00	0,00	0,00	4 138 550,00	0,00	0,00	4 138 550,00	4 138 550,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 501 500,00	0,00	0,00	10 142 000,00	0,00	0,00	10 142 000,00	10 142 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	20 500,00	0,00		3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		20 500,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles		10 522 000,00	0,00	0,00	10 145 000,00	0,00	0,00	10 145 000,00	10 145 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	10 145 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	10 145 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 522 000,00	0,00	0,00	10 145 000,00	0,00	0,00	10 145 000,00	10 145 000,00
011	Charges à caractère général (4)	6 219 560,00	0,00	0,00	6 003 450,00	0,00	0,00	6 003 450,00	6 003 450,00
6042	Achats de prestations de services	314 800,00	0,00		297 500,00	0,00	0,00	297 500,00	297 500,00
60611	Eau et assainissement	200 000,00	0,00		205 000,00	0,00	0,00	205 000,00	205 000,00
60612	Energie - Electricité	650 000,00	0,00		700 000,00	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00
60613	Chauffage urbain	520 000,00	0,00		550 000,00	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00
60621	Combustibles	25 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	140 000,00	0,00		120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
60623	Alimentation	41 000,00	0,00		36 150,00	0,00	0,00	36 150,00	36 150,00
60624	Produits de traitement	18 490,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	49 700,00	0,00		60 050,00	0,00	0,00	60 050,00	60 050,00
60631	Fournitures d'entretien	30 700,00	0,00		15 500,00	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	62 300,00	0,00		52 110,00	0,00	0,00	52 110,00	52 110,00
60633	Fournitures de voirie	20 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	60 000,00	0,00		58 000,00	0,00	0,00	58 000,00	58 000,00
6064	Fournitures administratives	17 000,00	0,00		17 500,00	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	42 960,00	0,00		40 500,00	0,00	0,00	40 500,00	40 500,00
6067	Fournitures scolaires	130 000,00	0,00		130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
6068	Autres matières et fournitures	26 500,00	0,00		56 500,00	0,00	0,00	56 500,00	56 500,00
611	Contrats de prestations de services	1 713 850,00	0,00		1 698 000,00	0,00	0,00	1 698 000,00	1 698 000,00
6132	Locations immobilières	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	85 000,00	0,00		66 000,00	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00
61358	Autres	3 100,00	0,00		31 600,00	0,00	0,00	31 600,00	31 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 400,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien terrains	200 000,00	0,00		163 000,00	0,00	0,00	163 000,00	163 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	100 000,00	0,00		200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	60 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	45 000,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	90 000,00	0,00		85 000,00	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00

VILLE DE DUNKERQUE - SAINT-POL-SUR-MER - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61558	Entretien autres biens mobiliers	74 800,00	0,00		93 500,00	0,00	0,00	93 500,00	93 500,00
6156	Maintenance	115 000,00	0,00		140 000,00	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00
6161	Multirisques	80 000,00	0,00		79 000,00	0,00	0,00	79 000,00	79 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	130 000,00	0,00		103 000,00	0,00	0,00	103 000,00	103 000,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	0,00		2 250,00	0,00	0,00	2 250,00	2 250,00
6184	Versements à des organismes de formation	52 000,00	0,00		33 000,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	15 000,00	0,00		17 500,00	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00
6188	Autres frais divers	61 000,00	0,00		48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	42 000,00	0,00		44 140,00	0,00	0,00	44 140,00	44 140,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	457 880,00	0,00		296 100,00	0,00	0,00	296 100,00	296 100,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		109 400,00	0,00	0,00	109 400,00	109 400,00
6236	Catalogues et imprimés	67 510,00	0,00		67 500,00	0,00	0,00	67 500,00	67 500,00
6238	Divers	10 620,00	0,00		12 700,00	0,00	0,00	12 700,00	12 700,00
6247	Transports collectifs	122 000,00	0,00		99 000,00	0,00	0,00	99 000,00	99 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	23 000,00	0,00		23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6262	Frais de télécommunications	105 000,00	0,00		95 000,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 450,00	0,00		2 450,00	0,00	0,00	2 450,00	2 450,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	70 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	10 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 281 940,00	0,00	0,00	4 138 550,00	0,00	0,00	4 138 550,00	4 138 550,00
65131	Bourses	35 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00

VILLE DE DUNKERQUE - SAINT-POL-SUR-MER - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65315	Formation	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65316	Frais de représentation du maire	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65568	Autres contributions	628 485,00	0,00		639 470,00	0,00	0,00	639 470,00	639 470,00
6558	Autres contributions obligatoires	345 000,00	0,00		290 000,00	0,00	0,00	290 000,00	290 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	23 500,00	0,00		23 500,00	0,00	0,00	23 500,00	23 500,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	970 000,00	0,00		970 000,00	0,00	0,00	970 000,00	970 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	22 500,00	0,00		22 500,00	0,00	0,00	22 500,00	22 500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 250 155,00	0,00		2 162 720,00	0,00	0,00	2 162 720,00	2 162 720,00
65818	Autres	300,00	0,00		9 300,00	0,00	0,00	9 300,00	9 300,00
6585	Intérêts moratoires	0,00	0,00		60,00	0,00	0,00	60,00	60,00
65888	Autres	3 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 501 500,00	0,00	0,00	10 142 000,00	0,00	0,00	10 142 000,00	10 142 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	20 500,00	0,00		3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 500,00	0,00		3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		20 500,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles		10 522 000,00	0,00	0,00	10 145 000,00	0,00	0,00	10 145 000,00	10 145 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
748721	Dotation de gestion locale reçue	10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 522 000,00	0,00	10 145 000,00	0,00	10 145 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		150 000,00	4 615 780,00	0,00	0,00	1 538 120,00	1 031 600,00	2 278 500,00	0,00
011	Charges à caractère général	150 000,00	3 828 750,00	0,00	0,00	1 201 800,00	663 200,00	126 700,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	784 030,00	0,00	0,00	336 320,00	368 400,00	2 151 800,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	10 145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	10 145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	398 000,00	133 000,00	0,00	0,00		10 145 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	30 000,00	3 000,00	0,00	0,00		6 003 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	368 000,00	130 000,00	0,00	0,00		4 138 550,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 145 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 145 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	150 000,00
611	Contrats de prestations de services	150 000,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		4 604 780,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 831 610,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	485 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	79 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	688 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	77 750,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	51 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	243 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	639 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	10 145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^e cpt prop. - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 615 780,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 835 110,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	688 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 250,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 640,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 200,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 450,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	639 470,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 560,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 145 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 145 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		46 320,00	0,00	0,00	542 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	153 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	290 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	30 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	919 300,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	1 538 120,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	919 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	919 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 820,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		281 800,00	459 500,00	0,00	50 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	7 500,00	13 700,00	0,00	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	125 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	272 300,00	95 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent ^o cpt prop. - Subvent ^o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		234 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 031 600,00
604	Achats d'études, prestations de services	224 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	267 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 700,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	368 100,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		993 500,00	0,00	4 700,00	0,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	2 700,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	993 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	145 500,00	0,00	0,00	1 123 300,00	2 278 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	110 500,00	0,00	0,00	0,00	110 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	1 123 300,00	2 151 800,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
657	Charges intervent ^o cpt prop. - Subvent ^o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	368 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	368 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
				DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						838
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 16 avril 2026

Délibération : N° 2026/30

Objet : TRANSFORMATION DE LA "RÉGIE DE RECETTES POUR LES DROITS D'ENTRÉE AU CINÉMA POUR LES SÉNIORS ET D'AVANCES POUR LA DISTRIBUTION DE BONS D'ACHATS AUX SÉNIORS" EN "RÉGIE DE RECETTE POUR LES DROITS D'ENTRÉE AU CINÉMA POUR LES SÉNIORS"

Rapporteur : Monsieur François DELMOTTE

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

Vu la délibération n° 2022/36 du 16 novembre 2022 instituant la modification de la régie de recettes pour les droits d'entrées au cinéma pour les séniors et d'avances pour la distribution de bons d'achats aux séniors et tous les actes antérieurs relatif à la création ou à la modification de cette régie ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 03 octobre 2025 ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur François DELMOTTE ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

Article 1 — Abrogation de la régie de recettes et d'avances

La régie de recettes et d'avances pour les droits d'entrées au cinéma pour les séniors et pour la distribution de bons d'achats aux séniors, créée par la décision n°183/2011 n° 027/11 du 08 mars 2011, modifiée par la délibération n°53/2021 du 22 octobre 2021, est supprimée à compter du 1er mai 2026.

Article 2 — Création d'une régie de recettes

Il est institué une régie de recettes intitulée « Droits d'entrées au cinéma pour les séniors », chargée de percevoir les recettes suivantes :

Les produits de droits d'entrées au Cinéma pour les Séniors.

Modes de paiement autorisés :

1. Numéraire (Compte d'imputation 70632)
2. Chèques (Compte d'imputation 70632)

Les recettes sont perçues contre remise de quittances issues du carnet P1RZ.

Article 3 — Localisation et fonctionnement

La régie est installée : Service Séniors – Pôle administratif – 256 Rue de la République – 59430 Saint-Pol-sur-Mer.

Article 4 — Régisseur

Le régisseur sera nommé par arrêté du Maire. Un mandataire pourra être désigné selon les modalités prévues par son acte de nomination.

Article 5 — Encaisse maximale

Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 1 000 €.

Article 6 — Fonds de caisse

Un fonds de caisse d'un montant de 50,00 euros est mis à la disposition du régisseur.

Article 7 — Reversement des recettes

Le régisseur est tenu de verser au Comptable du Trésor le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 5, et au minimum une fois par mois.

Article 8 — Compte de dépôt de fonds

Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la DRFIP59.

Article 9 — Cautionnement

Le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 10 — Indemnité

Le régisseur percevra une indemnité de maniement de fonds dont le taux sera fixé dans son acte de nomination, conformément à la réglementation applicable aux régisseurs.

Article 11 — Exécution

Monsieur le Maire et Monsieur le Comptable du Trésor assignataire sont chargés de l'exécution de la présente décision.

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE
A COMPTE DU : 28/04/2026
Identifiant télétransmission : 059-200027159-20260416-243312-DE-1-1
Pour le Maire,
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

Adopté à l'unanimité

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 3

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Conseillère municipale,
Monsieur MEENEBOO René	Conseiller municipal,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Conseiller municipal,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Adjoint au Maire,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Adjoint au Maire,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Madame CARRU Adeline	Conseillère municipale,
Madame DEZOUTTER Orlane	Conseillère municipale,
Monsieur BECUWE Rémy	1er Adjoint au Maire,
Madame MELIN Dorothée	Conseillère municipale,
Madame HUYGHE Isabelle	Adjointe au Maire,
Monsieur CALISKAN Taner	Conseiller municipal,
Monsieur DELMOTTE François	Conseiller municipal,
Monsieur POTTIER David	Adjoint au Maire,
Madame CADART Claudette	Conseillère municipale,
Monsieur LEMAIRE Hervé	Conseiller municipal,
Madame AHAMED Houfrane	Conseillère municipale,
Monsieur FUMERY François	Conseiller municipal,
Monsieur CADART Michel	Conseiller municipal,
Monsieur DAVID CABARET Elliot	Conseiller municipal,
Madame MAHIEU Jacqueline	Conseillère municipale

Absents - Excusés :

Madame MAES Nathalie	Adjointe au Maire,
Madame VANDORME Catherine	Adjointe au Maire,
Monsieur WYTS David	Adjoint au Maire

Secrétaire de séance : Elliot DAVID CABARET

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MAES a donné pouvoirs à M. NICOLLE, Mme VANDORME à Mme VARLET, M. WYTS à M. CLAEYS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 16 avril 2026

Délibération : N° 2026/31

Objet : CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE 540AT0381

Rapporteur : Madame Virginie VARLET

Vu la délibération du 2 avril 2026, actant la désaffectation et le déclassement de 81 m² issus de la parcelle mère 540AT381 au profit d'un tiers ;

Vu le procès-verbal de constat de désaffectation en date du 4 mars 2026 ;

Considérant l'occupation, sans droit ni titre, de cette portion de terrain par les époux DERROY demeurant 17 rue de Lavera à Saint-Pol-sur-Mer ;

Considérant le plan de division mentionnant que la superficie du terrain à céder est précisément de 81m² ;

Considérant que cette cession permettra aux époux DERROY d'occuper légalement cette partie de terrain appartenant à la commune ;

Il convient aujourd'hui de réaliser cette cession à l'euro symbolique.

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Virginie VARLET ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- De céder à l'euro symbolique, au profit des époux DERROY, une surface de 81,00 m² provenant de la parcelle mère 540A0381 sise rue de Lavera à SAINT-POL-SUR-MER ;
- Que cette cession à l'euro symbolique ne peut être dissociée de l'acquisition à l'euro symbolique au profit de la SPAD de 23,00 m² issus de la parcelle 540AT0687 appartenant aux époux DERROY.

AUTORISE :

- Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document technique, juridique, administratif et/ou financier nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

DIT :

- Que les frais de rédaction des actes de cession et de géomètres sont à la charge des époux DERROY.

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE
A COMPTE DU : 28/04/2026
Identifiant télétransmission : 059-200027159-20260416-241726-DE-1-1
Pour le Maire,
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

Adopté à l'unanimité

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 3

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Conseillère municipale,
Monsieur MEENEBOO René	Conseiller municipal,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Conseiller municipal,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Adjoint au Maire,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Adjoint au Maire,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Madame CARRU Adeline	Conseillère municipale,
Madame DEZOUTTER Orlane	Conseillère municipale,
Monsieur BECUWE Rémy	1er Adjoint au Maire,
Madame MELIN Dorothée	Conseillère municipale,
Madame HUYGHE Isabelle	Adjointe au Maire,
Monsieur CALISKAN Taner	Conseiller municipal,
Monsieur DELMOTTE François	Conseiller municipal,
Monsieur POTTIER David	Adjoint au Maire,
Madame CADART Claudette	Conseillère municipale,
Monsieur LEMAIRE Hervé	Conseiller municipal,
Madame AHAMED Houfrane	Conseillère municipale,
Monsieur FUMERY François	Conseiller municipal,
Monsieur CADART Michel	Conseiller municipal,
Monsieur DAVID CABARET Elliot	Conseiller municipal,
Madame MAHIEU Jacqueline	Conseillère municipale

Absents - Excusés :

Madame MAES Nathalie	Adjointe au Maire,
Madame VANDORME Catherine	Adjointe au Maire,
Monsieur WYTS David	Adjoint au Maire

Secrétaire de séance : Elliot DAVID CABARET

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MAES a donné pouvoirs à M. NICOLLE, Mme VANDORME à Mme VARLET, M. WYTS à M. CLAEYS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 16 avril 2026

Délibération : N° 2026/32

Objet : CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE 540AT0382

Rapporteur : Madame Virginie VARLET

Vu la délibération du 2 avril 2026 actant la désaffectation du service public et le déclassement d'une partie du terrain appartenant à la commune de SAINT-POL-SUR-MER ;

Considérant que cette cession à la SPAD permettra un accès facilité au futur projet des terrains BP ;

Considérant que le plan de division mentionne que la superficie du terrain à céder est précisément de 74 m² issus de la parcelle mère 540AT0382 d'une contenance de 5.347,00 m² sise « Cité Bayard » rue de Lavera sur laquelle se situe la salle de sport Christophe THOMAS ;

Considérant l'estimation réalisée par les domaines fixant le prix de cession à 15,13€ / m² soit, pour la parcelle de 74m² un coût évalué à 1 119,62 €.

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Virginie VARLET ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- De céder pour la somme de 1 119,62 € au profit de la SPAD une surface de 74,00 m² provenant de la parcelle mère 540AT382 sise « Cité Bayard » rue de Lavera à SAINT-POL-SUR-MER.

AUTORISE :

- Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document technique, juridique, administratif et/ou financier nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

DIT :

- Que les frais de rédaction des actes de cession et de géomètres sont à la charge de la SPAD.

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE
A COMPTE DU : 28/04/2026
Identifiant télétransmission : 059-200027159-20260416-241747-DE-1-1
Pour le Maire,
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

Adopté à l'unanimité

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 3

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Conseillère municipale,
Monsieur MEENEBOO René	Conseiller municipal,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Conseiller municipal,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Adjoint au Maire,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Adjoint au Maire,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Madame CARRU Adeline	Conseillère municipale,
Madame DEZOUTTER Orlane	Conseillère municipale,
Monsieur BECUWE Rémy	1er Adjoint au Maire,
Madame MELIN Dorothée	Conseillère municipale,
Madame HUYGHE Isabelle	Adjointe au Maire,
Monsieur CALISKAN Taner	Conseiller municipal,
Monsieur DELMOTTE François	Conseiller municipal,
Monsieur POTTIER David	Adjoint au Maire,
Madame CADART Claudette	Conseillère municipale,
Monsieur LEMAIRE Hervé	Conseiller municipal,
Madame AHAMED Houfrane	Conseillère municipale,
Monsieur FUMERY François	Conseiller municipal,
Monsieur CADART Michel	Conseiller municipal,
Monsieur DAVID CABARET Elliot	Conseiller municipal,
Madame MAHIEU Jacqueline	Conseillère municipale

Absents - Excusés :

Madame MAES Nathalie	Adjointe au Maire,
Madame VANDORME Catherine	Adjointe au Maire,
Monsieur WYTS David	Adjoint au Maire

Secrétaire de séance : Elliot DAVID CABARET

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MAES a donné pouvoirs à M. NICOLLE, Mme VANDORME à Mme VARLET, M. WYTS à M. CLAEYS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 16 avril 2026

Délibération : N° 2026/32

Objet : CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE 540AT0382

Rapporteur : Madame Virginie VARLET

Vu la délibération du 2 avril 2026 actant la désaffectation du service public et le déclassement d'une partie du terrain appartenant à la commune de SAINT-POL-SUR-MER ;

Considérant que cette cession à la SPAD permettra un accès facilité au futur projet des terrains BP ;

Considérant que le plan de division mentionne que la superficie du terrain à céder est précisément de 74 m² issus de la parcelle mère 540AT0382 d'une contenance de 5.347,00 m² sise « Cité Bayard » rue de Lavera sur laquelle se situe la salle de sport Christophe THOMAS ;

Considérant l'estimation réalisée par les domaines fixant le prix de cession à 15,13€ / m² soit, pour la parcelle de 74m² un coût évalué à 1 119,62 €.

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Virginie VARLET ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- De céder pour la somme de 1 119,62 € au profit de la SPAD une surface de 74,00 m² provenant de la parcelle mère 540AT382 sise « Cité Bayard » rue de Lavera à SAINT-POL-SUR-MER.

AUTORISE :

- Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document technique, juridique, administratif et/ou financier nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

DIT :

- Que les frais de rédaction des actes de cession et de géomètres sont à la charge de la SPAD.

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE
A COMPTE DU : 28/04/2026
Identifiant télétransmission : 059-200027159-20260416-241747-DE-1-1
Pour le Maire,
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

Adopté à l'unanimité

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 3

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Conseillère municipale,
Monsieur MEENEBOO René	Conseiller municipal,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Conseiller municipal,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Adjoint au Maire,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Adjoint au Maire,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Madame CARRU Adeline	Conseillère municipale,
Madame DEZOUTTER Orlane	Conseillère municipale,
Monsieur BECUWE Rémy	1er Adjoint au Maire,
Madame MELIN Dorothée	Conseillère municipale,
Madame HUYGHE Isabelle	Adjointe au Maire,
Monsieur CALISKAN Taner	Conseiller municipal,
Monsieur DELMOTTE François	Conseiller municipal,
Monsieur POTTIER David	Adjoint au Maire,
Madame CADART Claudette	Conseillère municipale,
Monsieur LEMAIRE Hervé	Conseiller municipal,
Madame AHAMED Houfrane	Conseillère municipale,
Monsieur FUMERY François	Conseiller municipal,
Monsieur CADART Michel	Conseiller municipal,
Monsieur DAVID CABARET Elliot	Conseiller municipal,
Madame MAHIEU Jacqueline	Conseillère municipale

Absents - Excusés :

Madame MAES Nathalie	Adjointe au Maire,
Madame VANDORME Catherine	Adjointe au Maire,
Monsieur WYTS David	Adjoint au Maire

Secrétaire de séance : Elliot DAVID CABARET

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MAES a donné pouvoirs à M. NICOLLE, Mme VANDORME à Mme VARLET, M. WYTS à M. CLAEYS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 16 avril 2026

Délibération : N° 2026/34

Objet : CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE 540AT0688

Rapporteur : Madame Virginie VARLET

Vu la délibération du 2 avril 2026 actant la désaffectation du service public et le déclassement d'une partie du terrain appartenant à la commune de Saint-Pol-sur-Mer ;

Considérant que le plan de division mentionne que la superficie du terrain à céder est précisément de 108 m² issus de la parcelle mère 540AT0688 d'une contenance de 2 861,00 m² sise 2a rue de Metz ;

Considérant l'estimation réalisée par les domaines fixant le prix de cession à 15,13€ / m² soit, pour la parcelle de 108 m² un coût évalué à 1 634,04 € ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Virginie VARLET ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- De céder pour la somme de 1 634,04 € au profit des époux PEYTOUREAU une surface de 108,00 m² provenant de la parcelle mère 540AT688 sise 2a rue de Metz à SAINT-POL-SUR-MER.

AUTORISE :

- Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document technique, juridique, administratif et/ou financier nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

DIT :

- Que les frais de rédaction des actes de cession et de géomètres sont à la charge des époux PEYTOUREAU.

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE
A COMPTER DU : 28/04/2026
Identifiant télétransmission : 059-200027159-20260416-241665-DE-1-1
Pour le Maire,
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

Adopté à l'unanimité

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 3

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Conseillère municipale,
Monsieur MEENEBOO René	Conseiller municipal,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Conseiller municipal,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Adjoint au Maire,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Adjoint au Maire,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Madame CARRU Adeline	Conseillère municipale,
Madame DEZOUTTER Orlane	Conseillère municipale,
Monsieur BECUWE Rémy	1er Adjoint au Maire,
Madame MELIN Dorothée	Conseillère municipale,
Madame HUYGHE Isabelle	Adjointe au Maire,
Monsieur CALISKAN Taner	Conseiller municipal,
Monsieur DELMOTTE François	Conseiller municipal,
Monsieur POTTIER David	Adjoint au Maire,
Madame CADART Claudette	Conseillère municipale,
Monsieur LEMAIRE Hervé	Conseiller municipal,
Madame AHAMED Houfrane	Conseillère municipale,
Monsieur FUMERY François	Conseiller municipal,
Monsieur CADART Michel	Conseiller municipal,
Monsieur DAVID CABARET Elliot	Conseiller municipal,
Madame MAHIEU Jacqueline	Conseillère municipale

Absents - Excusés :

Madame MAES Nathalie	Adjointe au Maire,
Madame VANDORME Catherine	Adjointe au Maire,
Monsieur WYTS David	Adjoint au Maire

Secrétaire de séance : Elliot DAVID CABARET

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MAES a donné pouvoirs à M. NICOLLE, Mme VANDORME à Mme VARLET, M. WYTS à M. CLAEYS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 16 avril 2026

Délibération : N° 2026/35

Objet : CESSION DES PARCELLES 540AT731, 540AT736 ET 540AT738

Rapporteur : Madame Virginie VARLET

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et de Déplacements (PLUiHD) couvrant l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque, approuvé par délibération du Conseil communautaire le 19 décembre 2022, applicable depuis le 25 février 2023, et sa première modification approuvée le 26 avril 2024 ;

Vu la délibération du 2 avril 2026 relative à la désaffectation et au déclassement des parcelles cadastrées section 540 AT n°731 (819 m²), 736 (1 m²) et 738 (1 m²), situées rue des Bleuets ;

Considérant que, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) engagé sur les quartiers Ouest de Saint-Pol-sur-Mer, le bailleur social Flandre Opale Habitat mène une opération de construction de douze logements individuels en accession à la propriété au sein de la Cité Liberté ;

Considérant que la réalisation de cette opération nécessite la cession au bailleur social Flandre Opale Habitat des parcelles cadastrées section 540 AT n°731 (d'une superficie de 819 m²), 540 AT n°736 (d'une superficie de 1 m²) et 540 AT n°738 (d'une superficie de 1 m²), situées rue des Bleuets ;

Considérant que ces parcelles, préalablement désaffectées et déclassées du domaine public communal, relèvent désormais du domaine privé de la commune ;

Considérant que la cession de ces parcelles au bailleur social Flandre Opale Habitat s'inscrit dans les objectifs d'intérêt général poursuivis par le projet de renouvellement urbain et vise à favoriser l'accession sociale à la propriété pour les ménages modestes ;

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Virginie VARLET ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- d'approuver la cession au bailleur social Flandre Opale Habitat des parcelles cadastrées section 540 AT n°731 (819 m²), 736 (1 m²) et 738 (1 m²), situées rue des Bleuets.

- de fixer le prix de cession à l'euro symbolique, au regard de l'intérêt général attaché à l'opération de renouvellement urbain et à la réalisation de logements en accession à la propriété.

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte de cession ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE
A COMPTE DU : 28/04/2026
Identifiant télétransmission : 059-200027159-20260416-241648-DE-1-1
Pour le Maire,
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

Adopté à la majorité

6 voix contre : NAVE - BRICHE - VAN DEN BROECKE - VAMPOUILLE - MELIN - DELMOTTE

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 3

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Conseillère municipale,
Monsieur MEENEBOO René	Conseiller municipal,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Conseiller municipal,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Adjoint au Maire,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Adjoint au Maire,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Madame CARRU Adeline	Conseillère municipale,
Madame DEZOUTTER Orlane	Conseillère municipale,
Monsieur BECUWE Rémy	1er Adjoint au Maire,
Madame MELIN Dorothée	Conseillère municipale,
Madame HUYGHE Isabelle	Adjointe au Maire,
Monsieur CALISKAN Taner	Conseiller municipal,
Monsieur DELMOTTE François	Conseiller municipal,
Monsieur POTTIER David	Adjoint au Maire,
Madame CADART Claudette	Conseillère municipale,
Monsieur LEMAIRE Hervé	Conseiller municipal,
Madame AHAMED Houfrane	Conseillère municipale,
Monsieur FUMERY François	Conseiller municipal,
Monsieur CADART Michel	Conseiller municipal,
Monsieur DAVID CABARET Elliot	Conseiller municipal,
Madame MAHIEU Jacqueline	Conseillère municipale

Absents - Excusés :

Madame MAES Nathalie	Adjointe au Maire,
Madame VANDORME Catherine	Adjointe au Maire,
Monsieur WYTS David	Adjoint au Maire

Secrétaire de séance : Elliot DAVID CABARET

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MAES a donné pouvoirs à M. NICOLLE, Mme VANDORME à Mme VARLET, M. WYTS à M. CLAEYS.

Adopté à la majorité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.

Séance du Conseil consultatif de Saint-Pol-sur-Mer du jeudi 16 avril 2026

Délibération : N° 2026/36

Objet : CRÉATION DE 4 POSTES - EMPLOI PERMANENT

Rapporteur : Madame Martine CABARET

Vu le code général de la fonction publique notamment l'article L.313-1 ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L.332-8 à L.332-12 et L.422-28 ;

Vu le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels ;

Considérant la nécessité de recruter des animateurs afin d'assurer les cours de danse et de garantir la continuité du service pour la ville de Saint-Pol-sur-Mer.

LE CONSEIL CONSULTATIF;

Après avoir entendu l'exposé de Madame Martine CABARET ;

Après en avoir délibéré ;

Sur proposition de M. Christophe CLAEYS, Maire ;

DÉCIDE :

- De créer à compter du 1^{er} juillet 2026,
 - 1 poste d'animateur à temps complet – 35 heures de travail par semaine
 - 1 poste d'animateur à temps non complet – 30 heures de travail par semaine
 - 1 poste d'animateur à temps non complet – 5 heures de travail par semaine
 - 1 poste d'animateur à temps non complet – 6 heures 34 de travail par semaine

pour assurer des cours de danse.

Ces emplois pourront être pourvus par un fonctionnaire titulaire relevant du cadre d'emplois des animateurs territoriaux, filière animation relevant de la catégorie B.

Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être occupés par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique. En effet, ces agents contractuels seraient recrutés en contrat à durée indéterminée en cas de portabilité du CDI d'un autre employeur public ou à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans.

Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. À l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat pourra être reconduit pour une durée indéterminée.

En cas de recours à des agents contractuels, ils devront donc justifier d'un diplôme, d'un titre ou d'une qualification dans ce domaine et/ou d'une expérience professionnelle. Leur rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le recrutement des agents contractuels seront prononcés à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal

accès aux emplois publics.

- D'inscrire au budget les crédits nécessaires ;
- De donner tout pouvoir à monsieur le Maire délégué pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

LE PRESENT ACTE EST CERTIFIE EXECUTOIRE
A COMPTE DU : 28/04/2026
Identifiant télétransmission : 059-200027159-20260416-243494-DE-1-1
Pour le Maire,
l'adjoint délégué

Pour extrait certifié conforme,

Christophe CLAEYS,

Signé électroniquement

Maire

Adopté à l'unanimité

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Nombre de Conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 3

Présents :

Monsieur CLAEYS Christophe	Maire,
Madame MOUTENET-LENOIR Marjorie	Conseillère municipale,
Monsieur MEENEBOO René	Conseiller municipal,
Madame OUGHAZDI Cindy	Adjointe au Maire,
Monsieur MERSSEMAN Olivier	Conseiller municipal,
Monsieur HAUDIQUET Roland	Conseiller municipal,
Monsieur DEBAVELAERE Jean-Luc	Adjoint au Maire,
Madame GOURDEN Marie-Claire	Conseillère municipale,
Madame MANIER Francine	Conseillère municipale,
Madame CABARET Martine	Conseillère municipale,
Monsieur NICOLLE Thomas	Adjoint au Maire,
Madame LAMIRAND Laurence	Conseillère municipale,
Madame VARLET Virginie	Conseillère municipale,
Monsieur NAVE Adrien	Conseiller municipal,
Monsieur BRICHE Tanguy	Conseiller municipal,
Madame VAN DEN BROECKE Sabrina	Conseillère municipale,
Monsieur VAMPOUILLE Emmanuel	Conseiller municipal,
Madame CARRU Adeline	Conseillère municipale,
Madame DEZOUTTER Orlane	Conseillère municipale,
Monsieur BECUWE Rémy	1er Adjoint au Maire,
Madame MELIN Dorothée	Conseillère municipale,
Madame HUYGHE Isabelle	Adjointe au Maire,
Monsieur CALISKAN Taner	Conseiller municipal,
Monsieur DELMOTTE François	Conseiller municipal,
Monsieur POTTIER David	Adjoint au Maire,
Madame CADART Claudette	Conseillère municipale,
Monsieur LEMAIRE Hervé	Conseiller municipal,
Madame AHAMED Houfrane	Conseillère municipale,
Monsieur FUMERY François	Conseiller municipal,
Monsieur CADART Michel	Conseiller municipal,
Monsieur DAVID CABARET Elliot	Conseiller municipal,
Madame MAHIEU Jacqueline	Conseillère municipale

Absents - Excusés :

Madame MAES Nathalie	Adjointe au Maire,
Madame VANDORME Catherine	Adjointe au Maire,
Monsieur WYTS David	Adjoint au Maire

Secrétaire de séance : Elliot DAVID CABARET

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MAES a donné pouvoirs à M. NICOLLE, Mme VANDORME à Mme VARLET, M. WYTS à M. CLAEYS.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de la date de son affichage, de sa publication ou de sa notification par voie postale ou par voie électronique sur le site internet www.telerecours.fr.